

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 13 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le treize du mois de septembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame PRÊTRE Brigitte, Maire.

Sont présents : Mesdames Brigitte PRÊTRE, Elisabeth CAUSSIDERY, Jennifer BENAYAD, Messieurs Emmanuel FRANCHINI, Philippe CHAPUIS, Julien LAURENT, Vincent LAITHIER, Joël VIONNET, Jean-Sébastien GRESARD, Loïc BARTHET.

Absents Excusés : Monsieur Jean-François PERROT.
Procuration de Mr Jean-François PERROT à Mme Elisabeth CAUSSIDERY.

Secrétaire de séance : Madame Elisabeth CAUSSIDERY.

1/ Approbation du Compte Rendu du 14 Juin 2021

Le Procès-verbal du 14 Juin 2021 est approuvé à l'unanimité des présents par le Conseil Municipal.

2/ Recensement 2022 – Coordonnateur communal

Le recensement, reporté d'une année pour raison de Covid, aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022. Madame Aurélie Grosjean, secrétaire de mairie, assurera la fonction de coordinateur communal.

3/ Bois – Contrat ONF 2021/2025

a) Augmentation des tarifs de l'ONF

Madame le Maire lit en séance une motion de la Fédération Nationale des Communes Forestières s'opposant à une augmentation des frais de garderie, qui pourraient doubler, ceci impacterait lourdement notre budget bois qui a par ailleurs fortement diminué. Le conseil vote à l'unanimité la motion qui demande le retrait de ces mesures.

b) Renouvellement de l'Aménagement Forestier

L'aménagement Forestier, établi pour 20 ans, doit être renouvelé en 2022. Cela représente un gros travail, en collaboration entre la Commission Bois et le représentant de l'ONF, Mr Bruno Henriet.

Nous sommes actuellement en attente d'un retour de l'ONF pour travailler sur ce dossier.

Un point important à régler concerne les bois dits « non soumis » - zones boisées au sein des pâturages qui ne sont actuellement pas gérées par l'ONF, mais dont elle revendique la gestion.

Il faut noter que, bien que l'été n'ait pas été sec, beaucoup d'arbres ont séché (scolyte) dans nos forêts. Le bucheron en charge de les couper, en raison d'une très grosse charge de travail, nous a fait savoir qu'il ne pourrait pas venir les enlever cet automne.

c) Vente aux enchères de lots de bois

Le marquage sera effectué par la commission bois le 2 Octobre. L'affichage sera fait sur les deux week-ends des 9 et 16 octobre. La date de la vente sera précisée ultérieurement.

4/ Eaux de Joux – RPOS 2020 (Rapport Prix et Qualité des Services)

7 analyses bactériologiques et 12 analyses physico-chimiques ont été effectuées, toutes révèlent une conformité à 100% avec les règles en vigueur.

Cette année le prix du m³ a baissé, cette différence étant essentiellement due à un changement du mode de calcul.

Note : la ville de Pontarlier s'est désengagée de la gestion de la station de pompage de Montperreux. Gaz et Eaux a été retenu pour la remplacer.
Ce RPQS 2020 est voté à l'unanimité des présents.

5/ Informatique Mairie

a) Renouvellement du photocopieur de la mairie

Le photocopieur de la mairie a été acheté il y a 5 ans, et son contrat de maintenance est arrivé à échéance. Après négociation de Mme le Maire, un nouveau contrat est proposé, pour remplacement et maintenance sur une location de 63 mois. Le conseil valide ce choix à l'unanimité.

b) Proposition de rénovation de notre Site Internet

Nous avons reçu la proposition d'un prestataire pour renouveler et moderniser notre site Internet. Notre site, même s'il n'est pas d'une grande modernité, a été profondément renouvelé, embelli et enrichi. Il nous semble répondre aux besoins de nos concitoyens. Les améliorations proposées ne nous paraissent pas nécessaire pour le moment, la proposition est rejetée à l'unanimité des présents.

c) Ordinateur portable pour Madame le Maire

Il nous paraît utile que Madame le Maire puisse disposer d'un ordinateur portable dans le cadre de ses fonctions. Reste à choisir le modèle et sa configuration. Il est convenu d'impliquer notre prestataire Télématique Services, ainsi que des membres du conseil compétent dans ce domaine. A savoir qu'aujourd'hui un seul PC est disponible en mairie.

6/ Entretien de Patrimoine

a) Citernes d'Alpage

Deux de nos citernes fuient. L'une proche de notre ferme d'alpage la Coquille, et l'autre sur la route du Fort. Un devis a été demandé à l'entreprise Lonchamp à Mouthe. Le travail consiste à vider, puis laisser sécher, et enfin poser un enduit d'étanchéité. Le coût de réparation est de 26.5 € le m², ce qui fait un total pour les 2 réparations de 3672,90 €. Le travail doit être fait à l'automne, afin que les citernes soient opérationnelles au printemps prochain. La préparation et le nettoyage sera effectué par les agriculteurs du village. Le devis est accepté par l'unanimité des présents.

a) Préau de l'école

Le toit du préau de l'école n'a pas de chéneau côté route. Après réflexion, il est décidé de raccorder ces eaux pluviales sur la descente existante côté cour d'école. Le devis d'un montant de 2338,20 €, est approuvé par l'unanimité des présents.

c) Arrêt de neige pour l'école

Suite à la modification de l'accès à l'école, des crochets à neige seront posés sur le toit de l'école afin de protéger l'accès handicapé.

d) Fontaine rue de la Fontaine

Les gouttières et chéneaux de la Fontaine rue de la Fontaine sont fortement dégradés, et nécessitent une rénovation. L'entreprise GST nous a envoyé un devis pour un montant de 2190.00 €. Ce devis est approuvé par l'unanimité des présents.

e) Chemin de Beaumont

Cette route a été refaite en 2017 par notre commune. Elle s'est trouvée dégradée lors de la réfection de la route du Fort, puisque les camions de chantier l'utilisaient. Le devis que nous avons demandé à l'entreprise Saulnier pour la restaurer se monte à 3828 €.

Cette route se trouvant sur le territoire de Labergement Sainte Marie, il nous paraît légitime de leur demander une participation à son entretien. Madame le Maire va contacter Ludovic Miroudot, Maire de Labergement Sainte Marie, pour aborder ce sujet.

Pour limiter l'usage de cette route, un sens interdit avait été posé côté Saint-Antoine, celui-ci a été vandalisé. Le sujet sera rediscuté.

f) Passage canadien de la Coquille

Le passage canadien de la Coquille côté Grangette est endommagé, 2 barres se sont déidarisées suite aux vibrations provoquées par le passage des véhicules. Suite à un accord avec la commune des Longevilles, il a été décidé que les frais d'entretien de ce passage canadien, se fera chacun son tour. Cette année la réparation incombe la commune des Longevilles.

g) Porte du cimetière

Notre employé communal a totalement restauré les portes d'entrée du cimetière. Merci pour le travail réalisé.

7/ Travaux Fromagerie - Mairie

a) Chauffage de la Mairie

À l'occasion des travaux du rez-de-chaussée de la Mairie, nous avons envisagé de revoir le chauffage du bâtiment. Il semble judicieux de rester sur un chauffage électrique pour le secrétariat et la salle du conseil (chauffée seulement lorsqu'elle est utilisée). Toute autre solution aurait représenté un investissement trop important. Une réflexion est en cours pour améliorer l'isolation de ces locaux.

b) Magasin de Fromagerie

Le magasin aura une porte d'entrée et une porte de sortie. Pour des raisons esthétiques, la fenêtre restante deviendra une fausse porte. La marche de la porte d'entrée sera supprimée, afin que le magasin soit accessible aux PMR (personnes à mobilité réduite). Il en sera de même pour la porte d'entrée de la mairie. Un devis a été demandé à l'entreprise Camille Rousselet. La mairie prendra à sa charge les huisseries. Les travaux de modification d'ouvertures seront à la charge de la coop de la fromagerie (EURL Les Alpagnes). Cette répartition des coûts des travaux est votée à l'unanimité des présents.

c) Monte-personne

Pour nous mettre en conformité avec la réglementation de l'accès de la mairie aux PMR, il a été décidé d'installer un monte-personne à l'intérieur.

8/ Urbanisme – régularisation terrain Mr BADER

Monsieur Bader a mis sa maison en vente, et a trouvé un acquéreur. Lors du passage chez le notaire, une anomalie a été constatée : la maison est construite sur un terrain dont 3 à 5 m² appartiennent à la commune. Il faut donc régulariser cette anomalie, en vendant à Monsieur Bader ces quelques m². Ce sera fait au tarif en vigueur du « terrain d'aisance ». Cette proposition est votée à l'unanimité des présents.

9/ Questions diverses

a) Location de la salle des fêtes

Une réflexion va être faite sur les tarifs de location de la salle des fêtes.

b) Complément d'équipement de la salle des fêtes

L'achat d'un congélateur et d'un micro-onde est validé, afin de compléter l'équipement de la salle des fêtes.

c) Courrier reçu de l'école maternelle

L'école maternelle accueille 11 enfants de 2 ans 1/2 - dont 3 ou 4 de St Antoine. L'accueil d'enfants de cet âge a permis d'éviter une fermeture de classe. Mais l'école maternelle n'est pas équipée pour l'accueil de ces tout-petits. Elle a donc envoyé un courrier aux différentes mairies du regroupement scolaire pour leur demander de financer l'investissement nécessaire à cette tranche d'âge. La commune des Hôpitaux-Neufs a fait un don de 500 €.

La Com Com subventionne l'école sur la base d'une somme par enfant, mais seulement à partir de 3 ans.

La commune ne souhaitant pas se substituer aux compétences de la Com Com, Mme le Maire on parlera avec les responsables de la commission école, lors de la réunion du 21 septembre.

d) Paint-Ball

Nous avons reçu un courrier nous demandant l'autorisation d'organiser un paint-ball dans la forêt.

L'ONF, consultée, n'est pas favorable à cette demande, car les tirs abiment l'écorce des arbres, et des résidus jonchent ensuite le sol. Le Conseil se range derrière l'avis l'ONF, et refuse cette demande.

e) Camion restauration

Un nouveau camion de restauration demande la possibilité de proposer ses services sur la place de la mairie. Il s'agit d'un camion rôtisserie, qui propose des poulets, du jambon, du rôti de porc et des pommes de terre. Il va déjà à Labergement, et à Vaux et Chantegrue. Il propose des horaires en matinée (10h-13h30) et soirée (17h30-21h30). Nous convenons de lui proposer les mercredis ou les vendredis, au même tarif que les autres, soit 200 € par an.

f) Tables de l'école

Madame Jennifer Benayad remonte une demande d'un instituteur. Celui-ci souhaiterait remplacer les tables des élèves qui n'ont pas de casiers, afin de leur éviter de porter toutes leurs affaires. Or il se trouve que, l'an dernier, Madame Flohr avait échangé des tables avec l'école de Métabief.

De fait, les tables appartiennent à la Com Com, c'est donc entre la Com Com et les enseignants qu'il faut traiter cette demande.

g) Inquiétude de parents

Madame Jennifer Benayad remonte également l'inquiétude de certains parents concernant le fait que les enfants montant dans le bus scolaire ne sont pas pointés.

h) Murette

Monsieur Jantet a contacté la mairie, parce que son mur longeant la route était déstabilisé, selon lui par les travaux réalisés ces dernières années dans la rue. Suite à une rencontre sur place avec notre Maître d'Œuvre un accord amiable a été établi. Une convention a été rédigée et signée par les deux parties, pour la répartition des travaux à engager.

D)Info

Pendant les congés d'été de l'Entreprise Bonnefoy, des panneaux de chantier leur appartenant ont disparu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h40.